



# VILLE D'AUCHY-LES-MINES

## Département du Pas-de-Calais – 62138

**ARRÊTÉ MUNICIPAL TEMPORAIRE N° 64/2023**  
**PARCOURS DU CŒUR, RANDONNÉE PEDESTRE DES ECOLES**  
**ELEMENTAIRES EN DATE DU Vendredi 14 AVRIL 2023**  
**REGLEMENTATION CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

**Monsieur le Maire de la commune d'Auchy-les-Mines**

Vu le code des Communes, Vu le Code de la Route,  
Vu l'arrêté municipal du 19 juin 1973 portant sur la circulation et le stationnement à l'intérieur de la commune.

**Une randonnée pédestre des écoles élémentaires aura lieu le Vendredi 14 Avril 2022 de 13h30 à 16h30.**

### ARRETE

**Article 1 :**

La circulation de tout véhicule se fera dans le sens normal de circulation à la vitesse réglementée.

**Article 2 :**

Tout véhicule présent sur les trottoirs et gênant l'évolution du parcours, pourra Faire l'objet d'une contravention et d'une mise en fourrière selon l'Article **R417-10** Du code de la route.

**La randonnée pédestre empruntera les rues suivantes :**

#### **PARCOURS DES CP**

- Rue Edmond Grenier,
- Rue du Calvaire
- Chemin Cavalier
- Rue de la Ferme aux briques
- Rue Jules Guesde
- Voyette
- Rue Marceau Gloriant
- Voyette
- Rue Edmond Grenier

## PARCOURS COMMUN

- Rue Ignace Humblot
- Rue Edmond Grenier
- Rue du Calvaire
- Chemin Cavalier
- Parc Germinal (complexe)
- Place Germinal
- Chemin de la Fontaine
- Voyette derrière le cimetière
- Rue Casimir Beugnet
- Rue Marceau Gloriant
- Voyette
- Impasse Arthur Lamendin
- Voyette
- Rue Ignace Humblot

### Article 3-

Monsieur le Commissaire MADEC du Commissariat de Béthune,  
Monsieur le Major EVRARD du Commissariat d'Auchy-Les-Mines sont chargés,  
chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée  
à:

Monsieur le Président du SIVOM de l'Artois de Haisnes,

Monsieur le Responsable du Service Technique de la Ville d'Auchy les Mines

Monsieur le Président du CENTRE DE SECOURS de Haisnes,

Madame Le Brigadier-Chef et Monsieur Le Gardien-Brigadier de la Police Municipale d'Auchy-les-Mines,

Fait à Auchy-Les-Mines,  
Le 21 mars 2023

Monsieur le Maire

Jean-Michel LEGRAND.

